

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, tenue à Salernes le 08/06/2018

Préparatifs de l'assemblée

La validité de l'adhésion des personnes présentes est vérifiée à l'accueil.

Deux journalistes sont autorisés à assister à l'assemblée en observateurs.

Ouverture de l'assemblée.

Marie-Pierre Delavaud, présidente, ouvre l'assemblée, salue les membres présents et présente les administrateurs.

1. Rapport moral et d'activité. Présenté par Marie-Pierre Delavaud (document en pièce jointe)

Il est adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier. Présenté par Jean-Bernard Almela, trésorier.
(document en pièce jointe)

Il est adopté à l'unanimité.

Suite au bilan financier, Véronique Chazal propose de faire passer la cotisation annuelle de 5 à 6 €.

La proposition est appuyée, l'assemblée se prononce en faveur de ce nouveau tarif.

3. Interventions sur des points divers.

Comité de l'eau. Jean-Claude Schaechter fait un compte-rendu de la réunion de ce comité, mis en place par la municipalité, qui s'est tenu le 7 juin.

Un accord est intervenu sur la contribution de la commune aux coûts d'assainissement partagés avec Villecroze et Tourtour, entraînant une baisse de 6%.

Les membres interviennent sur des aspects préoccupants :

le pourcentage de fuites, difficile à évaluer vu les rapports souvent incohérents du délégataire sur le sujet.

Qui paye l'eau utilisée par les utilisateurs de l'aire de camping-car en face de la Maison de la céramique?

Les sommes accumulées par la municipalité pour la rénovation du réseau seront-elles utilisées avant 2020 ?

La cause principale de la cherté de l'eau provient de la contribution de Salernes au Syndicat Intercommunal pour l'utilisation des eaux du Verdon, qui gère la distribution de l'eau à la commune.

Des membres regrettent qu'il n'y ait pas de débat public sur la question de l'eau dans la commune, et seraient prêts à participer à des actions visibles comme une manifestation.

4. Elections au Conseil d'administration.

Conformément au règlement intérieur, les mandats sont de 2 ans renouvelables.

Marie-Pierre Delavaud, Danielle Olivier-Guinard, Jean-Bernard Almela, Sylvain Venot, élus en 2016, terminent leur mandat.

Alain Berson, Elise Sicard, Jean-Claude Schaechter, José Rego, élus en 2017, poursuivent leur mandat.

Marie-Pierre Delavaud, Danielle Olivier-Guinard, Jean-Bernard Almela, se représentent.

Ils sont réélus par acclamation.

Un appel est lancé auprès des membres pour consolider le C.A.

Veronique Chazal, Hélène Choisy se proposent. Leur candidature est appuyée, l'assemblée les élit par acclamation.

Le C.A. compte désormais 9 administrateurs sur une possibilité de 10.

L'assemblée est levée.

Un petit buffet convivial est offert aux membres.

Alain Berson